

Délibération n°6	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 26 septembre 2017		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents : ....	12
Votants : .....	12

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le :  
- 5 OCT. 2017

Le 26 septembre 2017 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1<sup>er</sup> septembre 2017, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

**Etaient présents :**

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, ~~Thomas DUDEBOUF~~, Mme Colette BLERIOT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. ~~François RAMPENBERG~~, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~.

**II - Membre de droit**

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

**III - Membres avec voix consultative**

~~M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental~~  
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental  
~~M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier~~  
M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-professionnels officiers  
~~M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers~~  
M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers  
~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~  
M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

**Excusé(s) :** MM. Christian CROHEM, Alain CREMONT, Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental, Lt-Colonel Philippe BARDON

**Assistaient à la séance :** Mme Muriel DUGUE représentant le payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELLE de la direction départementale.

**CPI D'ETREAUPONT**

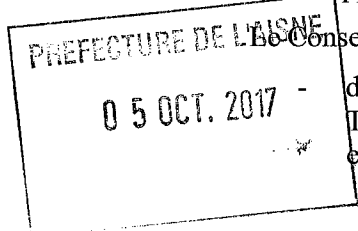
**DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET SUBVENTION A LA COMMUNE**

Vu le rapport n° 6

Le Conseil d'administration du SDIS après en avoir délibéré décide :

de confier, conformément à l'article L1424-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la Commune d'Étréaupont, la responsabilité des travaux d'agrandissement et de mise en place de portes sectionnelles sur le CPI d'Étréaupont,

.../....



- d'accorder une subvention d'équipement de 7 057,38 € correspondant à 37% du montant hors taxes des travaux à la commune d'Étréaupont.

**Le Président,**



**Nicolas FRICOTEAUX**

Plan de financement des travaux au CPI de ETREAUPONT

<b>chiffage opération</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Aménagement et extension	7 578,47 €	9 094,16 €
mise en place de trois portes sectionnelles	11 502,01 €	13 802,41 €
<b>total opération</b>	<b>19 080,48 €</b>	<b>22 896,58 €</b>

<b>Financement du montant HT des travaux</b>	<b>Taux</b>	<b>montant</b>
Commune	20%	3 816,10 €
DETR portes sectionnelles	45%	5 176,00 €
DETR agrandissement	40%	3 031,00 €
SDIS	37%	7 057,38 €
<b>total financement HT</b>		<b>19 080,48 €</b>

<b>Financement de la TVA</b>		<b>montant</b>
FCTVA à recevoir par la commune	16,404%	3 755,95 €
reste à charge de la commune sur la TVA		60,14 €

<b>Coût total final pour la commune</b>	<b>3 876,24 €</b>
---	-------------------